



GUIDE DE L'ETUDIANT

Titulaire d'un MASTER MEEF 2D



2018-2019

GUIDE DE L'ÉTUDIANT TITULAIRE DU MASTER MEEF

Vous êtes déjà titulaire d'un master MEEF et d'un concours de l'Education Nationale. Votre statut est le même que celui de tout fonctionnaire stagiaire en formation initiale. Votre temps de travail est réparti entre un mi-temps en établissement et une formation professionnelle pour l'autre mi-temps. Votre formation est donc spécifique, complémentaire à votre formation initiale dans le cadre du Master MEEF. La formation adaptée est ouverte sur le milieu scolaire et associée à son fonctionnement l'ensemble des praticiens de terrain désignés par le Rectorat.

Le mot de la Directrice de l'ESPE

Bienvenue à l'ESPE de l'Académie de Nice !

Vous êtes déjà titulaire d'un master MEEF et vous êtes inscrit(e) à l'ESPE de l'Académie de Nice pour compléter votre formation initiale. Ce livret va vous permettre de mieux comprendre de quoi sera composée votre formation.

Cette formation a une double ambition :

- d'une part, compléter votre formation initiale sur des dimensions disciplinaires et transversales ;
- d'autre part, vous préparer à l'exercice du métier d'enseignant ou de personnel d'éducation en vue de devenir un praticien réflexif en posture de recherche, capable d'évaluer et de modifier sa pratique professionnelle pour s'ajuster aux besoins de chaque élève.

La formation en alternance est un moment important de votre parcours qui doit vous permettre à la fois de vous confronter à toutes les réalités du métier d'enseignant ou de personnel d'éducation et d'adopter une attitude réflexive sur votre posture par une formation encadrée par des praticiens de terrain et des enseignants de l'université. Au cours de votre stage en établissement, vous serez accompagné par des tuteurs (un tuteur établissement et un tuteur universitaire).

La formation adaptée se terminera en fin d'année par la rédaction et la présentation orale d'un écrit professionnel. Cet écrit pourra soit prolonger votre mémoire de master ou s'appuyer sur un projet pédagogique conduit en classe. Cet écrit devra mettre en évidence le développement de vos compétences professionnelles durant l'année de stage tout en intégrant une dimension réflexive sur votre pratique de classe éclairée par des recherches scientifiques.

Formation à l'ESPE, stages en établissement et réalisation de l'écrit professionnel ont pour seul enjeu de développer les compétences nécessaires au métier d'enseignant, c'est-à-dire de vous faire prendre graduellement connaissance de la réalité du métier. Je vous souhaite de profiter pleinement de chaque instant de cette formation et d'en être les acteurs principaux.

Isabelle Negro

Professeure des Universités

Directrice de l'ESPE de l'Académie de Nice

Table des matières

FORMATION ADAPTEE	4
Assiduité et absences	4
Emploi du temps.....	5
Stage – Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Etudiants.....	5
CONTENU DE LA FORMATION ADAPTEE.....	6
1. Formation disciplinaire et didactique	6
1.1. Modalités	6
1.2. Evaluation	8
2. Formation en établissement	8
2.1. Modalités	8
2.2. Evaluation	9
3. Formation Transversale.....	10
3.1. Modalités	10
3.2. Evaluation	12
Annexe 1 : Liste des contacts - Coordonnateurs des différents parcours M1/M2.....	16
Annexe 2 –Compte rendu de visite.....	18
Annexe 3 –Evaluation du module de Stage en alternance	21
Annexe 4 : Attestation de stage d’observation.....	24
Annexe 5 : Compte-rendu de stage d’observation	25
Annexe 6 : SYNTHESE DU REFERENTIEL DES COMPETENCES.....	29
Annexe 7 : Fiche de suivi CRL	30
Annexe 8 : Cadrage écrit professionnel	31
1. Normes de rédaction.....	33
2. Cahier des charges	33
3. Structuration de l’écrit	34
4. Soutenance.....	35
5. Evaluation.....	35
Annexe 9 : PRESENTATION ET EVALUATION DE L’ECRIT PROFESSIONNEL	36
PRESENTATION	36
INDICATION DE BAREME	36
Annexe 10 : Calendrier de l’année scolaire 2018-2019.....	37
Annexe 11 : Coordonnées scolarités et secrétariats.....	38

FORMATION ADAPTEE

La formation adaptée s'adresse :

- à tous les stagiaires à mi-temps **déjà titulaires du master MEEF** ;
- aux stagiaires à mi-temps **titulaires d'un master enseignement** selon les recommandations de la commission académique et des tuteurs ;
- aux stagiaires qui **redoublent le master MEEF** avec uniquement une ou deux UE à valider ou le mémoire. La priorité doit être donnée au suivi de ces unités d'enseignement à valider dans le MEEF en cas de chevauchement des emplois du temps entre le master MEEF et le parcours adapté.

Assiduité et absences

Durant l'année de M2, les étudiant(e)s sont rémunéré(e)s à plein temps pour suivre une formation par alternance conjuguant une formation universitaire, qui s'inscrit dans une démarche de recherche et une mise en situation professionnelle.

Les étudiant(e)s se doivent d'être assidu(e)s en formation et dans leur établissement.

Définition d'assiduité : Exactitude à se trouver là où on est appelé par ses fonctions ou ses obligations avec une application constante à un travail, une action.

Toute absence devra être justifiée, dans les plus brefs délais, par l'envoi d'un justificatif (certificat médical) auprès de la scolarité (scol-espe@iufm.unice.fr) et de l'enseignant(e) concerné(e), si la formation à l'espé est concernée ; auprès du/de la chef/fe d'établissement, si le stage en responsabilité est concerné.

Pour tout échange avec les services de l'ESPE, vous devez impérativement indiquer clairement vos nom-prénom- M2 PFSE en parcours adapté- parcours.

Emploi du temps

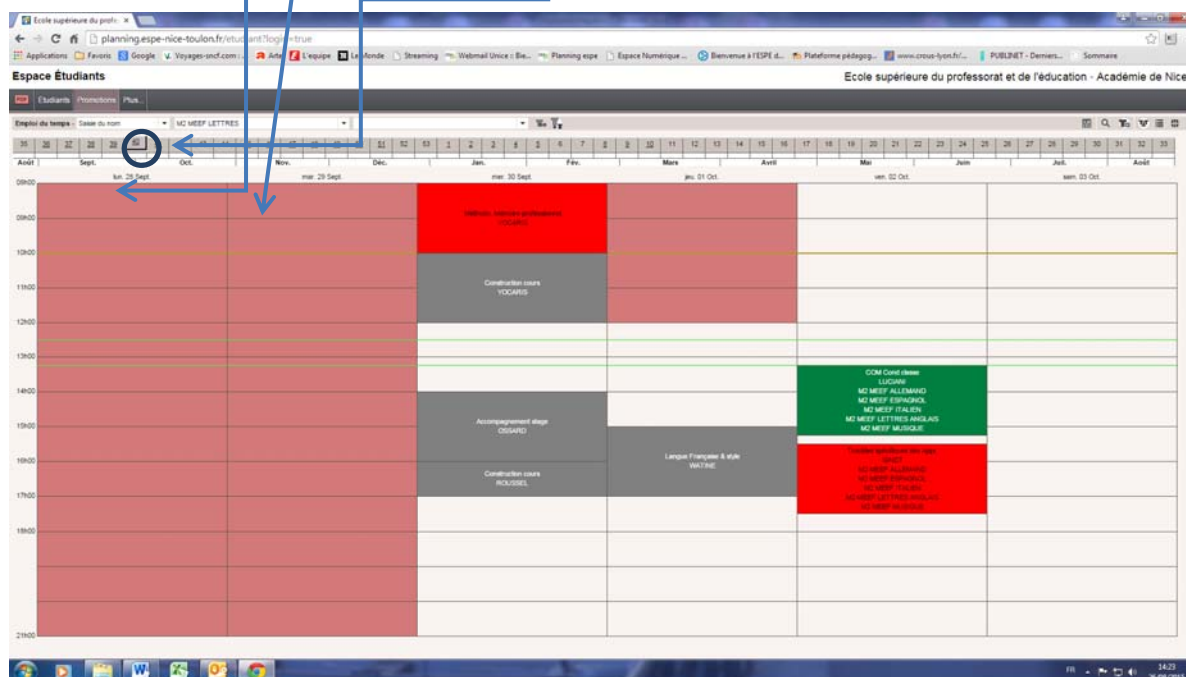
Les étudiant(e)s peuvent accéder à l'emploi du temps de leur parcours sans mot de passe à l'adresse :

<http://planning.espe-nice-toulon.fr/etudiant?login=true>

Choisir l'onglet « Promotions » et dans le menu déroulant « en grille ».

Choisir ensuite le parcours « M2 MEEF Parcours adapté » + Var ou + Nice 1 ou Nice 2.

Puis sélectionner le numéro de la semaine du calendrier civil.



Stage – Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Etudiants

Mise en situation professionnelle : Stage (alternance) et accompagnement				
	Responsable	Stage	Accompagnement du stage	MCC
Obligatoire	Tuteur universitaire	mi-temps sur l'année	Visites 4h	Note de stage
	Tuteur établissement		Visites régulières	

Les professeur(e)s fonctionnaires stagiaires étudiant(e)s effectuent un stage qui s'étendra sur l'ensemble de l'année scolaire. Ce stage représente l'équivalent d'un mi-temps pour un(e) professeur(e) titulaire. Chaque étudiant(e) sera **suivi(e) toute l'année par un**

binôme de tuteurs/tutrices composé d'un tuteur/tutrice universitaire et d'un tuteur/tutrice de terrain, désigné(e) par l'inspection.

Ce binôme sera en charge :

- du *suivi du stage* de l'étudiant(e).

Chaque étudiant(e) de la formation adaptée bénéficiera de 2 visites-conjointes réalisées par ses deux tuteurs/tutrices. **La première aura lieu sur les mois d'octobre-novembre et la seconde sur les mois de février-mars.** Chaque visite fera l'objet d'un **compte-rendu de visite rédigé à l'initiative du tuteur/tutrice universitaire** (modèle en *annexe 2*).

De nombreuses autres visites seront effectuées par le tuteur de terrain tout au long de l'année. Plusieurs rendez-vous (mail, rencontres) sont prévues pour la réalisation de l'écrit professionnel.

- de *l'évaluation du stage et de l'écrit professionnel*

Chaque visite conjointe sera l'occasion d'effectuer ensemble (tuteurs/tutrices et étudiant(e)) un bilan de positionnement au regard des compétences professionnelles attendues. En fin d'année, une note de stage sera attribuée par les tuteurs/tutrices. Voir en *annexe 3, attribution de la note de stage*.

CONTENU DE LA FORMATION ADAPTEE

La formation adaptée pour les étudiant(e)s titulaires d'un master MEEF comporte trois parties (voir annexe) :

- complément disciplinaire et didactique ;
- formation en établissement, découverte de différents milieux professionnels en lien avec l'enseignement et l'éducation ou l'entreprise ;
- formation transversale.

1. Formation disciplinaire et didactique

1.1. Modalités

Le complément de formation disciplinaire et didactique se déroule avec les étudiant(e)s du master MEEF lorsque le contenu a été adapté par rapport à l'année antérieure et dans le cadre de modules Magistère à distance ou encore dans le cadre du PAF

sur recommandation de l'inspecteur de votre discipline. Le volume horaire proposé varie entre 30 à 60h de formation selon les disciplines.

Pour l'année 2018-18, une formation commune avec le parcours M2 MEEF :

- *Anglais Toulon : 20 h « Pratiques de classe » avec M. MEXIS ;*
- *Economie-Gestion : 35 heures « Atelier de réflexion et de questions professionnelles » ;*
- *EPS : 40 h de didactique sur Nice ;*
- *Histoire-Géographie, EMC : 50 à 60 h de didactique ;*
- *Lettres modernes Nice : UF sur la construction d'un cours de grammaire (12h) et de français (30h) (311 et 312) + le cours de langue française (12h) (321).*
- *Lettres modernes Toulon : cours avec Mme Foliot. Voir avec M. Demarco ;*
- *Mathématiques Nice : 30 h de didactique ;*
- *STI-SI2D : Maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique : 48h) :*
 - **UE1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX**12h Culture Scientifique et didactique (VMSI31)
 - **UE2 ENJEUX DIDACTIQUES DES DISCIPLINES**
 - 12h Démarche de Projet pédagogique, industriel et Pratiques Professionnelles (VMSI321)
 - 12h Méthodologie organisationnelle, Management d'équipe et procéder industriel (VMSI322)
 - 12h module "Programmer une carte de développement Arduino" (VMSI432)
- *Sciences Physiques-Chimie : 50 h de projet numérique ;*
- *SVT : 37 h de didactique ;*
- *SES : 28h Accompagnement de stage" (M. Mathy et M. Riviaccio) Accompagnement mémoire", et 30h de cours disciplinaires : en didactique Economie et/ou sociologie.*

Pour Anglais Nice, Espagnol Nice, Documentation, Lettre-Histoire, Lettres-Anglais, CPE, Maths Toulon, Maths-Sciences vous suivrez les enseignements de didactique dispensés par les praticiens de terrain.

Pour les EDT de ces enseignements spécifiques, vous devez contacter le responsable de parcours du master 2 MEEF (voir Informations utiles : *annexe 1*).

1.2. Evaluation

Les modules qui se déroulent dans le cadre de la formation seront évalués de la même façon que dans le cadre dans lequel ils sont dispensés : master MEEF ou master des UFR concernées. Vous devrez être présent(e)s à tous les enseignements proposés et rendre les devoirs attendus dans le cadre de ce ou de ces modules de formation ou participer aux devoirs écrits.

2. Formation en établissement

2.1. Modalités

La formation en établissement doit vous permettre de découvrir, d'échanger et de travailler avec tous les acteurs de la communauté éducative de façon à mieux répondre au suivi et à l'accompagnement individualisé du parcours scolaire de chaque élève. Cette deuxième partie de la formation se décomposera en trois périodes distinctes :

PERIODE 1 : Dans l'établissement du stagiaire

Le stagiaire devra réaliser différents stages d'observation et de pratique accompagnée au sein de l'établissement dans lequel il a été affecté. Ces stages devront se dérouler entre le mois d'octobre et le mois de décembre.

Pour l'enseignant(e) stagiaire :

- Stage d'observation de 2 semaines dans sa discipline de différents niveaux dans la classe d'autres enseignants de l'établissement ;
- Stage d'observation d'une semaine de sa classe dans d'autres disciplines ;
- Suivi du service de vie scolaire dont au moins 1 journée avec un Conseiller Principal d'Education, ½ j avec un Conseiller d'Orientation Psychologue et ½ j avec un membre de la communauté éducative de votre choix.

Pour le CPE stagiaire :

- Stage d'observation de 2 semaines dans différentes classes de différents niveaux.

- Stage d'observation de 2 semaines avec différents acteurs de la communauté éducative (COPSY, Documentaliste, Infirmier...).

PERIODE 2 : Hors de l'établissement du stagiaire (sauf si « projet innovant »)

1. Pour les parcours ou disciplines enseignées en collège et en lycée :

Ces stages seront organisés par l'ESPE en lien avec le Rectorat et les DSDEN de l'académie. Les établissements seront proposés par le Rectorat et les DSDEN les plus proches de l'établissement d'affectation du stagiaire. Ces stages devront se dérouler entre le mois de janvier et le mois mars.

- Stage d'observation en lycée (si stage en collège) ou en collège (si stage en lycée) de 1 semaine,

- Stage d'observation d'une semaine dans une école primaire.

2. Pour les parcours ou disciplines enseignées *uniquement* en lycée (SES, Economie-Gestion, PLP, STI, SII,..) :

Stage en entreprise de 2 semaines à organiser avec l'IA-IPR de la discipline.

3. Pour le CPE stagiaire

- Stage d'observation dans un autre établissement de 1 semaine,

- Stage d'observation d'une semaine dans une école primaire.

Ces différentes périodes de stage seront encadrées à l'ESPE pour préparer les périodes d'observation puis analyser les pratiques et gestes professionnels à l'issue de la phase d'observation. Le calendrier des interventions sera indiqué sur l'EDT hyper planning.

Les heures de ces stages sont à effectuer en dehors des heures de cours de votre emploi du temps en établissement.

2.2. Evaluation

L'ensemble des stages d'une période devra faire l'objet **d'un compte-rendu d'une dizaine de pages**. Ce document en fin de période devra s'accompagner d'une attestation de

stage signée par l'enseignant ou personnel d'éducation qui a reçu l'étudiant (voir *annexe 4* pour modèle).

Un premier compte-rendu de stage sera remis à la scolarité de l'ESPE (via la plateforme eformation de l'espé) au plus tard le **15 janvier** 2019 pour la première période et au plus tard le **15 avril** 2019 pour la seconde période. Une attestation pour chaque stage sera également transmise à la fin du stage à la scolarité GV par le stagiaire, via la plateforme eformation. L'ensemble de ces documents participe à l'avis de la Directrice de l'ESPE pour la titularisation du stagiaire en fin d'année.

3. Formation Transversale

3.1. Modalités

La formation transversale est destinée à préparer les enseignant(e)s et personnels d'éducation à agir au sein d'une communauté éducative, à acquérir et à partager une culture commune. Différents modules de formation sont proposés dans ce cadre :

Gestion de classe et partenaires de l'école (parents) : Mesdames Luciani, Bruno et Pardini.

Voir EDT similaire aux étudiant(e)s du master MEEF (6h) sur hyper planning.

8h supplémentaires pourront être proposées à des stagiaires en difficulté en cours d'année.

Orientation : assurer la continuité des parcours.

Cet enseignement de 10h sera assuré par des Inspecteurs d'Orientation. Il s'agira de mieux comprendre comment accompagner un élève dans son parcours et son orientation scolaire. Les dates de cet enseignement seront prochainement affichées sur hyper planning.

Modules Magistère : Les étudiant(e)s suivront le module de formation :

- **La réforme du collège** sauf les stagiaires des parcours enseignés uniquement en lycée : Economie-Gestion, PLP SES, ... qui suivront 12 heures de formation définies par les inspecteurs de la discipline,

Puis deux modules de formation transversale au choix parmi trois :

- **Laïcité,**
- **Egalité Fille / Garçons,**
- **Agir contre le harcèlement entre pairs.**

Maîtriser une langue étrangère (hors parcours Anglais, Italien, Espagnol et Allemand)

La maîtrise d'une langue étrangère étant l'une des compétences requises dans le Référentiel de Compétences des enseignant(e)s et personnels d'éducation, les étudiant(e)s du parcours adapté sont invité(e)s à parfaire leur formation dans une langue vivante étrangère au sein de l'un des CRL de l'académie. Les heures sont à effectuer avant la fin du mois d'avril.

Coordonnées des CRL :

☒ sur Nice : http://sites.unice.fr/scl/crl/images/annoncea3_crl-scl_2014a.pdf

☒ sur le Var : <http://www.univ-tln.fr/Centre-de-Ressources-en-Langues-CRL.html>

Fiche suivi de 25 heures à faire compléter par le CRL en *annexe 7*.

Projets pédagogiques (**sauf si « projet innovant »**) – Nombre de places limité à 15.

Chaque stagiaire participera à l'élaboration et la mise en œuvre au sein de sa classe de deux projets pédagogiques :

- un projet numérique visant notamment à développer des dispositifs d'enseignement qui nécessite l'utilisation d'outils numériques,
- un projet pédagogique pluridisciplinaire ou en lien avec le milieu éducatif.

Des précisions seront diffusées au mois de novembre concernant ces projets pédagogiques. Ces projets sont encadrés à hauteur de 12h chacun (préparation collective et suivi individuel).

Projet « Innovation pédagogique » : (Sur Nice)

Conférence sur l'innovation pédagogique	3h
Observer des séances de classes de professeurs innovants dans différentes disciplines	6h
Analyse des pratiques observées	4h
Mise en œuvre et analyse d'une pratique innovante ou d'une expérimentation académique	20h
Rencontre académique de l'innovation	6h
Ecrit professionnel : narration d'expérience et analyse	20h

- Observer des séances de classes de professeur(e)s innovant(e)s repéré(e)s par l'inspection pédagogique régionale et le Cardie dans différentes disciplines,
- Mettre en œuvre et analyser les effets de certaines pratiques innovantes dans le cadre de l'année de stage,

- S'inscrire, à plusieurs ou seul, dans l'une ou l'autre des expérimentations académiques proposées par M. le Recteur Ethis :
 - « Priorité à l'accompagnement » : il s'agit de regrouper dans ce cadre toutes les actions innovantes qui visent à accompagner la réussite des élèves dans et hors la classe, les parcours personnalisés innovants, les retours à la formation initiale, etc.,
 - « Apprendre, Vivre et Faire ensemble » propose de fédérer et de valoriser les actions menées dans les classes ou au niveau des unités d'enseignement qui viseront à favoriser les coopérations, les réalisations collectives en lien avec les apprentissages, les actions engagées dans la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité et de l'équité,
 - « Tous lecteurs, tous auteurs ! » : des actions innovantes en lien avec des pratiques de lecture et d'écriture visant à développer le goût de lire et de produire des écrits nouveaux (numérique, audiovisuel...) et la maîtrise des différents usages de la langue française.

L'engagement dans ce projet « Innovation Pédagogique » vient en lieu et place des formations suivantes du parcours adapté :

- Stages hors établissement du second semestre ;
- Projet Pédagogique ;
- L'écrit professionnel portera sur le projet Innovant.

3.2. Evaluation

Culture commune avec M2 MEEF :

Gestion de classe et partenaires de l'école : Assiduité, implication et travail demandé.

Orientation : assurer la continuité des parcours. Assiduité, implication et travail demandé.

Module Magistère : Suivi par Mesdames Luciani et River. Assiduité, implication et travail demandé.

Maîtriser une langue étrangère :

Attestation du suivi de 25h de formation en CRL à fournir par le stagiaire à la scolarité GV (voir annexe 7). A fournir fin avril au plus tard.

Projets pédagogiques (pour ceux qui n'ont pas rendu un mémoire dans le cadre du M2 MEEF) ou [Projet « Innovation pédagogique](#) : Rédaction d'un écrit professionnel de 15 pages

environ et présentation du projet conduit en classe ou narration d'expérience et analyse pour le projet « Innovation pédagogique » au mois de mai.

Cet écrit professionnel pourra être remplacé, au choix de l'étudiant(e) et de son tuteur/tutrice, par le prolongement du mémoire de master 2 de l'année précédente.

La rédaction du mémoire et la soutenance sont obligatoires pour tous ceux qui doivent le valider dans le cadre du master MEEF. Les autres rédigent et soutiennent leur écrit professionnel.

Maquette 2018-2019
DU SPECIFIQUE des LAUREATS ayant le MEEF 2D
ET PARCOURS ADAPTES POUR M2 MEEF REDOUBLANTS ou M2 enseignement (selon recommandations de la commission académique)

ECTS	Intitulé	Heures étudiants	Modalités	MCC
20	UE Approfondissement des savoirs disciplinaires et didactiques			
	Maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique	30 à 60h	Mutualisation MEEF ou Recherche	Evaluation identique MEEF OU Recherche
	Au moins 1 conférence en recherche à suivre sur site ou à distance (à l'année) (*)	3	Mutualisation MEEF	Suivi de présence
20	UE Pratique professionnelle			
	Observation d'autres classes dans sa discipline (ou de différentes classes pour CPE)	36 (mini)	Equivalent à 2 semaines	<u>DANS SON ETABLISSEMENT</u>
	Suivre sa classe dans d'autres disciplines (autre établissement pour CPE)	18 (mini)	Equivalent à 1 semaine	Compte-Rendu de stage à rédiger et attestation pour chaque stage réalisé par le tuteur CR de stage Tuteur
	Suivi vie scolaire avec un CPE (minimum 1j obligatoire) et autres partenaires de l'établissement (documentaliste, infirmière.....) – 2j 1/2	12 (mini)	12h au minimum	
Sauf Projet Innovation pédagogique	Observation dans un autre établissement (collège <-> lycée) dans sa discipline (ou connexe) (*)	18 (mini)	Avec une convention, équivalent à 1 semaine	<u>HORS ETABLISSEMENT</u> Compte-Rendu de stage à rédiger et attestation pour chaque stage réalisé par le

Sauf Projet Innovation pédagogique	Observation en primaire OU pour disciplines enseignées uniquement au lycée : stage en entreprise	18 (mini)	Avec une convention, équivalent à 1 semaine (binômes)	tuteur CR de stage Tuteur
	Préparation de stage - Analyse de pratiques	20	Cours à l'espé	Suivi présence
	Suivi individualisé du référent ESPE	6	Tutorat Espé Suivi identique MEEF	CR Visite + note
	Accompagnement du tuteur		Tuteur établissement Suivi identique MEEF	CR Visite + note
20	UE Formation transversale			
	Gestion de classe et Partenaires de l'école	10	Cours mutualisé MEEF	Suivi présence en septembre
	Orientation - assurer la continuité des parcours	10	Cours à l'espé	Assiduité et implication
	Modules Magistère (au choix)	36	Sur plateforme à distance	Evaluation suivi du travail sur la plateforme
Sauf Projet Innovation pédagogique	Projet pédagogique numérique (*)	12	Cours à l'espé	Ecrit Professionnel (ou continuité du mémoire) et présentation collective (1 projet au choix).
Sauf Projet Innovation pédagogique	Projet pédagogique autre (milieu éducatif) (*)	12	Cours à l'espé	
	Maîtriser une langue étrangère (sauf parcours Italien, anglais, Allemand et Espagnol)	25	CRL	Suivi de présence
	Projet « Innovation pédagogique » :	60 environ	Divers	Suivi par Mme Cauchi-Bianchi – Ecrit professionnel

Annexe 1 : Liste des contacts - Coordonnateurs des différents parcours M1/M2

Dans toute correspondance (mail, courrier), merci de préciser M 2 PFSE + Discipline.

Anglais	UNS	Bénédicte GUILLAUME	M1		Benedicte.GUILLAUME@unice.fr
		Simona OLIVA		M2	simona.oliva@unice.fr
	UTLN	Pierre-François PEIRANO	M1		pierre-francois.peirano@univ-tln.fr
		Salhia BEN-MESSAHEL		M2	salhia.ben-messahel@univ-lille.fr
Conseiller Principal d'Education (CPE)	UNS	Rania HANAFI	M1	M2	Rania.HANAFI@unice.fr
Education Physique et Sportive (EPS)	UNS	Rémi BARILI David SETTE	M1		Remi.BARILI@unice.fr David.SETTE@unice.fr
		Xavier LOPEZ David SETTE		M2	Xavier.LOPEZ@unice.fr David.SETTE@unice.fr
Lettres	UNS	Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES	M1		isabelle.vedrenne-fajolles@unice.fr
		Véronique MONTAGNE		M2	Veronique.MONTAGNE@unice.fr
	UTLN	Guillaume BERTHON	M1		berthon@univ-tln.fr
		Alain DEMARCO		M2	Alain.DEMARCO@unice.fr
Musique	UNS	Annick FIASCHI-DUBOIS	M1	M2	annick.fiaschi-dubois@unice.fr
Histoire-Géographie	UNS	Eric CHAUDRON	M1	M2	eric.chaudron@unice.fr
Lettres – Histoire-Géographie	UNS	Eric CHAUDRON		M2	eric.chaudron@unice.fr
Mathématiques	UNS	Denis TORRALBA	M1		Denis.Torralba@unice.fr
		Alain PATRITI		M2	alain.patriti@unice.fr
	UTLN	Hubert PREBET Jean-Marie BARBAROUX	M1		Hubert.PREBET@unice.fr jean-marie.barbaroux@univ-tln.fr
		Thierry ASTRUC		M2	Thierry.ASTRUC@unice.fr
Espagnol	UNS	Christine DI-BENEDETTO	M1		christine.di-benedetto@unice.fr
		Marie-Laure ACQUIER		M2	Marie-Laure.ACQUIER@unice.fr
	UTLN	Jose GARCIA-ROMEU	M1	M2	jose.garcia-romeu@univ-tln.fr
Économie gestion	UNS	Marie-Hélène BONIFASSI	M1	M2	marie-helene.bonifassi@unice.fr

Sciences Economiques et Sociales (SES)	UNS	Géraldine BOZEC	M1	M2	Geraldine.BOZEC@unice.fr
Italien	UNS	Véronique MERIEUX	M1	M2	Veronique.MERIEUX@unice.fr
Sciences et Vie de la Terre (SVT)	UNS	Jean-Marc. LARDEAUX	M1		Jean-Marc.LARDEAUX@unice.fr
		Fabrice JOUFFRAY		M2	Fabrice.JOUFFRAY@unice.fr
Sciences Physiques - Chimie	UNS	Didier ORLANDI	M1	M2	Didier.ORLANDI@unice.fr
Maths – Sciences	UNS	Alain PATRITI		M2	alain.patriti@unice.fr
Allemand	UNS	Christine SCHMIDER	M1	M2	Christine.SCHMIDER@unice.fr
ST2I2e	UNS	Joseph KOUNEIHHER	M1	M2	joseph.kouneiher@unice.fr
Documentation	UNS	Dominique CHABANT	M1	M2	Dominique.CHABANT@unice.fr

Annexe 2 –Compte rendu de visite

Professeur Fonctionnaire Stagiaire Etudiant M2 2nd Degré

Evaluation Formative

Compte rendu de visite

Nom et prénom du Professeur Fonctionnaire Stagiaire Etudiant M2 :

Nom du tuteur ESPE :

Nom du tuteur terrain :

Etablissement :

Classe :

Visite effectuée par (nom du tuteur) :

Date de la visite :

Séance(s) observée(s), champ(s) disciplinaire(s), contenu(s) enseigné(s) :

Synthèse du processus d'acquisition des compétences (forces et faiblesses) :

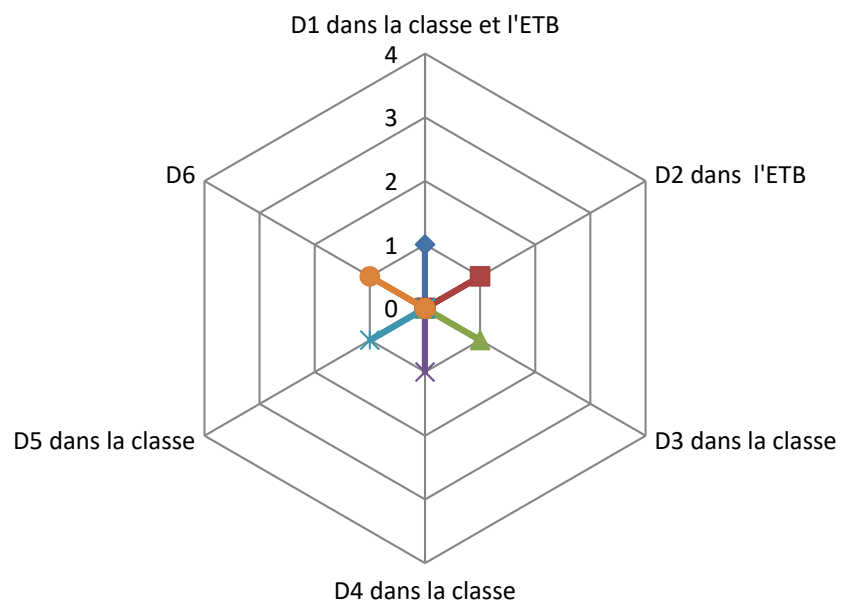
Recommandations ciblées et hiérarchisées pour le traitement des priorités :

Signature du ou des tuteur(s) :

Signature du stagiaire :

Reportez sur le graphique ci-dessous l'évaluation des différents domaines de compétences en fonction de la grille d'observation

Domaines de compétences en Master 2 *degré*



- ◆ Agir en fonctionnaire de la République et de façon éthique et responsable (D1)
- Etre acteur de la communauté éducative (D2)
- ▲ Etre porteur de savoirs et construire les situations d'enseignement apprentissage (D3)
- ✕ Mettre en œuvre son enseignement (D4)
- ✱ Evaluer les acquisitions des élèves et prendre en compte la diversité (D5)
- Réflexion et développement professionnel (D6)

GRILLE D'OBSERVATION (avec progression sur l'année de master 2)

Compétences issues du référentiel	Items (vert = première visite ; bleu= seconde visite)	Domaine de compétences
(1 ; 2 ; 6)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ponctualité et assiduité au cours du stage ▪ Respecte, applique et fait respecter le règlement intérieur, les règles de sécurité et de vie de classe ▪ Respecte l'ensemble des personnels d'éducation et d'enseignement • Agit contre les formes de discrimination et d'inégalité à l'égard des élèves • Il aide les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres 	D1 : Agir en fonctionnaire de la République et de façon éthique et responsable
(10 ; 11 ; 12 ; 13)	<ul style="list-style-type: none"> • Coopère au sein d'une équipe et contribue à l'action de la communauté éducative • Prend part-à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et aux projets de l'équipe pédagogique et à leur mise en œuvre. • Prend en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifie le rôle de tous les acteurs • Coordonne ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative • Coopère et instaure une relation de confiance avec les parents d'élèves afin d'accompagner le parcours scolaire de l'élève • Travaille avec les partenaires de l'école (collectivités territoriales, structures culturelles, acteurs économiques) • Accompagne les élèves dans leur projet de formation (orientation, bilans éducatifs, usage du livret de compétences) 	D2 : Etre acteur de la communauté éducative
(P1 ; P2 ; P3 ; 7 ; 8 ; 9)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise la langue française orale et écrite à des fins de communication et d'enseignement quel que soit ses interlocuteurs • Maîtrise les savoirs disciplinaires • Est soucieux de la maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. • Prend en compte les programmes scolaires • Sait concevoir un cycle, une séquence et des séances d'enseignement • Utilise les outils numériques de manière pertinente • Prend en compte l'approche par compétences et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour y ancrer les apprentissages des élèves • Prend en compte les approches pluridisciplinaires 	D3 : Etre porteur de savoirs et construire les situations d'enseignement apprentissage
(P3, P4)	<ul style="list-style-type: none"> • Instaure avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance pour construire son autorité sans autoritarisme • Explicite le travail attendu des élèves, les objectifs visés pour donner du sens aux apprentissages. • Gère son temps et maîtrise ses déplacements dans la classe • Gère la classe et les conflits avec équité et justice • Gère le temps et l'espace au service des apprentissages, en toute sécurité physique et affective • Adapte son activité et sa communication en fonction du public scolaire et des situations (posture, interventions, conduites, consignes d'étayage) • Est soucieux de l'implication de tous les élèves et crée une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. • Prend en compte les demandes et les besoins des élèves, est à l'écoute et analyse les obstacles à l'apprentissage • Contribue à la mise en place de projets pluridisciplinaires 	D4 : Mettre en œuvre son enseignement
(P5 ; 3 ; 4 ; 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Construit et met en œuvre des outils d'évaluation (des situations, apprentissages, objectifs pédagogiques ...) • Prépare consciencieusement les appréciations sur les bulletins scolaires • Utilise à bon escient les différentes formes d'évaluation (diagnostic, formative, sommative) • Analyse les réussites, les erreurs, les difficultés scolaires, les problèmes d'apprentissage et réalise des bilans • Conçoit et met en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. • Différencie son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. • Adapte son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers 	D5 : Evaluer les acquisitions des élèves et prendre en compte la diversité
(14)	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchit sur sa pratique - seul et entre pairs (se questionne, s'autoévalue et identifie ses besoins) • Est acteur de son projet de formation (sollicite des conseils, suit les préconisations de remédiation, approfondit les connaissances de sa discipline et de son enseignement) • Réinvestit les résultats de l'analyse de sa pratique et de son activité dans le travail avec les élèves 	D6 : Réflexion et développement professionnel

Annexe 3 – Evaluation du module de Stage en alternance

NOTE DE STAGE - SECOND DEGRE

Professeur(e)s Fonctionnaires Stagiaires Etudiant(e)s –PFSE

Document à rendre avant le 13 avril 2019 au service de la scolarité à George V

ETUDIANT / PROFESSEUR FONCTIONNAIRE STAGIAIRE ETUDIANT			
Discipline/ Parcours			
Nom patronymique		Prénom	
Nom d'usage			
Tuteur ESPE			
Tuteur Etablissement			

POSITIONNEMENT

Domaine de compétences	Positionnement (cf.page suivante)	Commentaires
D1 : Agir en fonctionnaire de la République et de façon éthique et responsable (C1, C2, C6)		
D2 : Etre acteur de la communauté éducative (C10, C11, C12, C13)		
D3 : Etre porteur de savoirs et construire les situations d'enseignement apprentissage (C7, C8, C9, P1, P2, P3)		
D4 : Mettre en œuvre son enseignement (P3, P4)		
D5 : Evaluer les acquisitions des élèves et prendre en compte la diversité (C3, C4, C5, P5,)		
D6 : Réflexion et développement professionnel (C14)		

AVIS ET NOTE DU STAGE

NOTE (sur 20, cf. page suivante)	
AVIS GENERAL (obligatoire) :	

Date & Signature de la tutrice ou du Tuteur ESPE :

Evaluation du module de stage UE5-ECUE1

De l'académie de Nice (2nd degré)

Au sein de la maquette de formation du Master MEEF, mention 2d degré, le stage s'inscrit dans l'ECUE1 de l'UE5. Pour ce module, la maquette de formation prévoit une note chiffrée sur 20.

I- Evaluation des PFSE

Dans le cadre du tutorat mixte, cette note sera attribuée par le tuteur ESPE et le tuteur de terrain qui « concourent ensemble à l'évaluation des stagiaires » (annexe de la circulaire de rentrée 2014).

Le barème pour établir cette note s'appuie sur le document type « compte-rendu de visite » servant de support aux visites des tuteurs et s'inscrit donc dans la continuité du travail engagé dans le cadre du tutorat. Elle sera attribuée au stagiaire au plus tard **mi-mai**. Elle devra ensuite être communiquée par le tuteur ESPE au service de scolarité dont relève le stagiaire.

Cette note est la traduction **des efforts accomplis tout au long de l'année** et du **niveau atteint par le stagiaire à la fin de l'année**. Ce dernier est établi conjointement par les deux tuteurs sur la base notamment de ce qui est constaté lors de la dernière visite. **Les visites antérieures, en particulier celles du début d'année, pourront améliorer le positionnement du stagiaire : elles ne pourront pas jouer en sa défaveur.**

II - Grille de notation (pour aide)

Cette note est établie en deux temps, de la façon suivante :

Etape n°1 : positionnement du stagiaire/étudiant sur chacun des 6 domaines de compétences par les tuteurs.

Pour chaque domaine de compétence, les critères qualitatifs sont les suivants :

- E : insuffisance rédhibitoire avec l'obtention du Master,
- D : manque de bonne volonté et/ou de travail,
- C : bonne volonté mais erreurs susceptibles d'empêcher les apprentissages,
- B : erreurs qui n'empêchent pas les apprentissages,
- A : acquisition satisfaisante de la compétence au regard de ce qui est attendu d'un enseignant débutant,

Etape n°2 : les 6 positionnements déterminent une appréciation globale établie à partir de la grille suivante :

- **Très bon** (note de 16 à 20) : au moins 4 positionnements en A ;
- **Bon** (14 à 15) : 1 ou 2 positionnements en A, ou au moins 3 positionnements en B ;
- **Assez bon** (12 ou 13) : 1 positionnement en C, ou au moins 2 positionnements en B ;
- **Passable** (10 ou 11) : 1 positionnement en D, ou au moins 2 positionnements en C, ou aucun positionnement en A et B ;
- **Insuffisant** (note de 8 à 9) : au moins deux positionnements en D ;
- **Très insuffisant** (note de 0 à 7) : au moins un positionnement en E ou plus de deux positionnements en D.

Nota bene : une évaluation strictement inférieure à 10/20 a pour conséquence que la 2^{ème} année de Master ne peut pas être validée. Dans ce cas, le stagiaire inscrit en M2 pourra demander à prolonger son Master afin de le valider.

Voir les 6 domaines de compétences du référentiel page 23.

Cas des PFSE

Dans le cadre du tutorat mixte, cette note est attribuée par le tuteur ESPE et le tuteur de terrain qui « concourent ensemble à l'évaluation des stagiaires » (annexe de la circulaire de rentrée 2014).

Le barème pour établir cette note s'appuie sur le document type « compte-rendu de visite » servant de support aux visites des tuteurs et s'inscrit donc dans la continuité du travail engagé dans le cadre du tutorat. Elle sera attribuée au stagiaire au plus tard **le 13 avril 2019**. Elle devra ensuite être communiquée par le tuteur ESPE au service de scolarité dont relève le stagiaire.

Cette note est la traduction **des efforts accomplis tout au long de l'année** et du **niveau atteint par le/la stagiaire à la fin de l'année**. Ce dernier est établi conjointement par les deux tuteurs sur la base notamment de ce qui est constaté lors de la dernière visite. **Les visites antérieures, en particulier celles du début d'année, pourront améliorer le positionnement du/de la stagiaire : elles ne pourront pas jouer en sa défaveur.**

Annexe 4 : Attestation de stage d'observation

PFSE Parcours Adapté – 2nd degré et EE - Stage d'observation -

L'étudiant(e) fonctionnaire stagiaire devra remettre ce document pour chacun des stages d'observation au service de scolarité du centre George V :

- Soit par la poste à l'adresse, ESPE, centre George V, 89 Av. George V – 06 046 Nice-Cedex 1.
- Soit par mail à l'adresse : dominique.ceravolo@unice.fr .

En l'absence du retour de ce document à l'ESPE, votre stage ne pourra être validé.

Nom : _____ Prénom : _____
Parcours (Discipline) : _____
Lieu du stage : _____ Durée du stage : _____
Type de stage* : Période 1 dans l'établissement
- Stage 1 (suivi de différentes classes)
- Stage 2 (suivi de ses élèves ou vie établissement pour CPE)
- Stage 3 (vie établissement)
Période 2 hors établissement
- Stage 1 (collège ↔ lycée*)
- Stage 2 (primaire ou entreprise*)

* Rayez les mentions inutiles

1) Assiduité et sa ponctualité :

2) Investissement personnel au cours de ce stage :

Appréciation générale et autres points éventuels à préciser :

Signature du tuteur/ de la tutrice de stage :

Pris connaissance le :

Signature de l'étudiant(e) :

Annexe 5 : Compte-rendu de stage d'observation



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nice

ESPE de l'académie de Nice-Célestin Freinet

COMPTE RENDU DE STAGE

PERIODE 1 ou 2

Sous-titre éventuel

Formation Adaptée des PFSE

Discipline :

NOM-PRENOM :

Année

ANNEXE à mettre dans chaque Compte-rendu (CR) de stage : déclaration anti-plagiat

Cette déclaration devra être remplie, signée, et insérée dans le document écrit

Déclaration anti-plagiat

Nom.....Prénom.....

Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets et que je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise.

Date :

Signature :

COMPTE RENDU DE STAGE POUR CHAQUE PERIODE

Chaque stagiaire rédigera un compte-rendu de stage d'observation pour chaque période. Le premier CR devra être envoyé avec l'attestation de stage (document ci-dessus en annexe) sur la plateforme eformation (en mentionnant nom-prénom-formation adaptée et discipline dans l'objet du mail) avant **le 15-janvier 2019** pour la première période et **le 15 avril 2019** pour la seconde période.

CAHIER DES CHARGES

Un compte-rendu de stage de 6 à 10 pages sera rédigé par chaque étudiant(e) pour chaque période de stage. Il devra comporter :

- Des éléments de contexte pour chaque stage de la période,
- La présentation et l'analyse pour chaque stage d'observation de 2/3 éléments particulièrement saillants (analyse qui peut s'appuyer sur des références théoriques),
- Un bilan de ce stage sur le plan des apports et les difficultés rencontrées. (1 à 2p.).

Des photos (autorisation préalable de l'établissement), documents...peuvent être ajoutés en annexe.

Les éléments de contexte et la présentation d'un élément saillant peuvent être regroupés par stage ou au contraire avec une comparaison des stages entre eux selon ce que vous souhaitez mettre en évidence.

Le document doit être dactylographié avec une police serif de type Times New Roman de taille 12, interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm. Le document est paginé. Le texte est justifié à gauche et à droite (sauf les colonnes étroites dont le contenu peut être centré ou aligné à gauche).

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

Il s'agit de faire apparaître pour chaque stage les caractéristiques spécifiques :

- de l'établissement,
- de l'équipe pédagogique,
- des classes/élèves.

2. ANALYSE D'ÉLÉMENTS SAILLANTS

Présentation et analyse de 2 à 3 événements/constats marquants. Précisez pourquoi vous avez choisi de mettre en avant ces événements.

Méthodologie : Constat (description), Analyse (hypothèses), Trans[formation].

3. BILAN DES STAGES

Le PFSE devra se positionner au regard de ces 3 questions :

- Qu'est-ce qui a évolué dans sa représentation du métier ?
- Quelles sont les transformations, les acquis du point de vue de la construction de ses compétences professionnelles ?
- Quels besoins de formation identifie-t-il pour la suite de son parcours ?

Le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant et personnel d'éducation pourra constituer une aide méthodologique intéressante à mobiliser pour organiser ce bilan (BO du 25 juillet 2013 : Cf. ci-dessous).

4. ANNEXES

Tout document aidant à la compréhension de ce compte rendu.

N.B : une qualité rédactionnelle irréprochable est exigée : cohérence du propos, syntaxe, orthographe et mise en page.

Annexe 6 : SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DES COMPETENCES

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

COMPETENCES SPECIFIQUES

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

15. (P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
16. (P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages

17. (P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
18. (P4) Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
19. (P5) Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Pour plus de détails : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html#>

Annexe 7 : Fiche de suivi CRL



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nice

NOM : _____ Prénom : _____ Groupe : _____ Langue _____

ASSIDUITE Centre de Ressources en Langues (CRL)

Dates	Heure d'arrivée	Heure de départ	Total heures effectuées	Signature du moniteur et cachet du CRL	Dates	Heure d'arrivée	Heure de départ	Total heures effectuées	Signature du moniteur et cachet du CRL

Annexe 8 : Cadrage écrit professionnel



ESPE de l'académie de Nice-Célestin Freinet

ECRIT PROFESSIONNEL

TITRE DU PROJET CONDUIT EN CLASSE OU DANS L'ETABLISSEMENT

Formation Adaptée des PFSE

Discipline :

NOM-PRENOM :

Année scolaire.....

ANNEXE à mettre dans l'écrit professionnel : déclaration anti-plagiat

Cette déclaration devra être remplie, signée, et insérée dans le document écrit

Déclaration anti-plagiat

Nom.....Prénom.....

Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets et que je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise.

Date :

Signature :

1. Normes de rédaction

L'écrit professionnel comporte 15 à 20 pages **au maximum** en dehors de la bibliographie et des annexes éventuelles.

Il doit être dactylographié avec une police serif de type Times New Roman de taille 12, interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm. Le document est paginé.

Le texte est justifié à gauche et à droite (sauf les colonnes étroites dont le contenu peut être centré ou aligné à gauche).

Tous les tableaux et tous les graphiques doivent être numérotés, assortis d'un titre.

Le document sera collé ou relié par une spirale.

NB : Une partie de texte reprise intégralement devra être clairement citée avec le nom des auteurs, la date de publication et la page de la source (« ... » p.). Les autres emprunts devront faire l'objet d'une reformulation en précisant le nom des auteurs. Le plagiat (copie de tout ou partie d'un texte sans le signaler explicitement en citant la source) sera lourdement sanctionné.

2. Cahier des charges

L'écrit professionnel s'appuie sur la mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire ou numérique préparé dans le cadre de la formation adaptée et mis en œuvre au sein de la classe. Cet écrit doit rendre compte de votre capacité à :

- élaborer et mettre en œuvre un projet au sein de votre classe,
- analyser le projet conduit : forces, faiblesses et prolongements,
- coopérer au sein de l'équipe éducative,
- prendre en compte la diversité des élèves.
- se former, innover et utiliser les produits de la recherche

3. Structuration de l'écrit

L'écrit pourra être organisé de la façon suivante (à titre indicatif) :

a) Introduction

Vous justifierez le choix de ce projet par rapport à la classe et présenterez les objectifs poursuivis à travers ce projet en positionnant une problématique éclairée par la recherche scientifique dans le domaine qui vous intéresse.

b) Eléments de Contexte

Vous préciserez rapidement (1-2p. max) les caractéristiques spécifiques de :

- l'établissement ;
- la classe/les élèves ;
- l'équipe pédagogique.

c) Présentation du projet et de sa mise en œuvre

Vous préciserez la façon dont le projet s'articule avec vos séquences d'enseignement.

Vous présenterez de manière précise et détaillée le projet et sa mise en œuvre. Le niveau de détail fourni doit permettre à un lecteur de conduire le même projet dans les mêmes conditions.

Chaque fois que possible, vos choix ou justifications s'appuieront sur des références scientifiques. Si vous évoquez par exemple la lecture d'un texte par des élèves, vous devez être capable de vous référer à quelques auteurs qui définissent « ce qu'est lire » de manière scientifique (c'est-à-dire qui s'appuient sur des résultats de la recherche). Ce point est essentiel à l'objectivité de votre travail.

d) Mise en évidence des points forts et des faiblesses

Vous développerez ici, en vous appuyant sur les produits de la recherche scientifique :

- l'apport de ce projet pour vos élèves en termes de renforcement ou de développement de compétences nouvelles,
- les faiblesses constatées (ex : développement de nouvelles compétences mais pas pour tous les élèves, lesquels, pourquoi ?). Hypothèses sur les raisons de ces faiblesses.

e) Proposition de prolongements

Vous indiquerez :

- si vous imaginez conduire un projet comparable à l'avenir ou non en précisant les raisons ;

- les modifications envisagées pour conduire ce projet dans une autre classe et les adaptations nécessaires pour une adaptation dans un autre niveau ;

- prolongements du projet envisagés avec la même classe en vous appuyant sur les produits de la recherche scientifique.

f) Bilan

En fonction du référentiel de compétences de l'enseignant et personnel d'éducation (Cf ci-dessus), vous indiquerez :

- les transformations, les acquis du point de vue de la construction de vos compétences professionnelles à l'issue de ce projet ;

- les besoins en formation que ce projet a pu faire émerger.

g) BIBLIOGRAPHIE

Constituez une bibliographie en distinguant précisément de manière distincte par des sous-titres :

- les références des documents cités dans votre texte,

- les références des documents qui ont servi à l'élaboration du projet mais qui ne sont pas cités dans le texte ;

- les références internet (webographie).

h) ANNEXES

Tout document aidant à la compréhension de cet écrit professionnel.

4. Soutenance

Ce projet fera l'objet d'une présentation orale avec support diaporama fin mai/début juin (calendrier fourni ultérieurement). Tous les PFSE de la formation adaptée présenteront sur une journée leur projet. Il s'agira de reprendre les éléments essentiels de ce projet, les bénéfices retirés pour les élèves et vous-mêmes ainsi que les difficultés rencontrées. Cette soutenance sera un moment d'échange et formation à la conduite de projets.

5. Evaluation

Le document écrit et la présentation orale feront l'objet d'une évaluation qui entrera dans l'avis de la directrice de l'ESPE pour la titularisation.

Annexe 9 : PRESENTATION ET EVALUATION DE L'ECRIT PROFESSIONNEL

PRESENTATION

La présentation des écrits professionnels, d'une durée d'environ 20 minutes, peut varier en fonction de la nature des projets pédagogiques sur lesquels portent les écrits professionnels. Toutefois, il faudra toujours prévoir les deux éléments ci-dessous :

1. Une présentation de l'écrit professionnel (10 minutes maximum)

La présentation du travail écrit consiste en un exposé clair et si possible avec support numérique – vivement conseillé-, compréhensible par tous les membres du jury. Cette présentation ne doit pas consister en un résumé de l'écrit : il s'agit d'en faire ressortir les éléments saillants, ce qu'il faut retenir de son travail ainsi que les prolongements éventuels depuis sa rédaction finale.

2. Un entretien avec le jury (5 à 10 minutes)

Durant cet entretien, le jury pourra poser des questions au PFSE (afin d'éclaircir un point difficile, justifier tel ou tel élément de l'écrit, ou encore approfondir un aspect du travail de l'étudiant).

On évaluera ainsi la capacité du PFSE à intégrer et à dépasser les critiques éventuellement formulées, ainsi qu'à défendre une position de manière argumentée et convaincante. Après avoir interrogé l'étudiant, le jury indiquera au PFSE le jugement qu'il porte sur l'écrit professionnel et sur sa présentation.

Les présentations seront faites en présence d'autres PFSE, afin que l'ensemble des PFSE bénéficie du travail réalisé et des conclusions que l'on peut en tirer.

N.B. : comme indiqué dans le guide, la note attribuée au PFSE entrera dans l'avis de la directrice de l'ESPE pour la titularisation (elle figurera dans l'encart « note mémoire »).

INDICATION DE BAREME

Evaluation de l'écrit (14 points)

1. Pertinence didactique du projet pédagogique et de sa mise en œuvre dans la classe ;
2. Qualité de l'analyse critique du projet pédagogique (points forts, points faibles) menée dans l'écrit ;
3. Pertinence des prolongations proposées ;
4. Qualité de la réflexion théorique proposée dans l'écrit professionnel (choix des références bibliographiques, utilisation de ces références dans la réflexion générale) ;
5. Qualités rédactionnelles.

Evaluation de la soutenance (6 points)

1. Qualité de la présentation du travail écrit (3 points) ;
2. Qualité des réponses apportées (3 points).

Annexe 10 : Calendrier de l'année scolaire 2018-2019

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	M		1 S	1 L	Election des délégués	1 J		1 S		1 M	Pause Pédagogique	1 V		1 V		1 L		1 M		1 S	
2	J	31	2 D	2 M		2 V		2 D		2 M		2 S		2 S		2 M		2 J		2 D	
3	V		3 L	3 M	40	3 S		3 L		3 J	1	3 D		3 D		3 M		3 V	18	3 L	
4	S		4 M	4 J		4 D		4 M		4 V		4 L	Visite n°2	4 L		4 J	14	4 S		4 M	
5	D		5 M	5 V		5 L		5 M		5 S		5 M	6	5 M		5 V		5 D		5 M	23
6	L		6 J	6 S		6 M		6 J	49	6 D		6 M	Réunions des délégués Nice	6 M		6 S		6 L	Remise Mémoire	6 J	Notes CT
7	M		7 V	7 D		7 M		7 V		7 L		7 J	Réunions des délégués Var	7 J	10	7 D		7 M		7 V	Avis Titul Espé
8	M		8 S	8 L	Visite n°1	8 J	45	8 S		8 M		8 V	Sujet TC	8 V		8 L		8 M		8 S	
9	J		9 D	9 M		9 V		9 D		9 M		9 S		9 S		9 M	15	9 J		9 D	
10	V		10 L	10 M	Réunions des délégués Nice	10 S		10 L		10 J	2	10 D		10 D		10 M		10 V	19	10 L	
11	S		11 M	11 J	Réunions des délégués Var	11 D		11 M		11 V		11 L		11 L		11 J		11 S		11 M	
12	D		12 M	12 V	41	12 L		12 M		12 S		12 M		12 M		12 V	Note de Stage	12 D		12 M	
13	L		13 J	13 S	37	13 M		13 J	50	13 D		13 M	7	13 M		13 S		13 L	Examens	13 J	24
14	M		14 V	14 D		14 M		14 V		14 L		14 J		14 J	11	14 D	Pause Pédagogique	14 M		14 V	
15	M		15 S	15 L		15 J	46	15 V		15 M		15 V		15 V		15 L		15 M		15 S	
16	J	33	16 D	16 M		16 V		16 D		16 M		16 S		16 S		16 M		16 J	20	16 D	
17	V		17 L	17 M		17 S		17 L		17 J	3	17 D		17 D		17 M		17 V		17 L	
18	S		18 M	18 J	42	18 D		18 M		18 V		18 L	Pause Pédagogique	18 L	Dépôt Sujet TC	18 J	16	18 D		18 M	
19	D		19 M	19 V		19 L		19 M		19 S		19 M		19 M		19 V		19 D		19 M	
20	L		20 J	20 S	38	20 M		20 J	51	20 D		20 M		20 M	12	20 S		20 L		20 J	25
21	M		21 V	21 D		21 M		21 V		21 L		21 J	8	21 J		21 D		21 M		21 V	
22	M		22 S	22 L		22 J	47	22 S		22 M		22 V		22 V		22 L		22 M	21	22 S	
23	J		23 D	23 M		23 V		23 D	Pause Pédagogique	23 M	4	23 S		23 S		23 M		23 J		23 D	
24	V	34	24 L	24 M		24 S		24 L		24 J		24 D		24 D		24 M		24 V	Note mémoire	24 L	
25	S		25 M	25 J		25 D		25 M		25 V		25 L		25 L		25 J	17	25 S		25 M	Jury
26	D		26 M	26 V		26 L		26 M		26 S		26 M		26 M		26 V	Notes CC	26 D		26 M	
27	L	Accueil Recteur	27 J	27 S		27 M		27 J	52	27 D		27 M	9	27 M		27 S		27 L		27 J	26
28	M	Formation	28 V	28 D		28 M		28 V		28 L		28 J		28 J	13	28 D		28 M		28 V	
29	M	Formation	29 S	29 L	Pause Pédagogique	29 J	48	29 S		29 M		29 V		29 V		29 L		29 M	22	29 S	
30	J	Formation + accueil Espé	30 D	30 M		30 V		30 D		30 M	5			30 S		30 M		30 J		30 D	
31	V	Retournée étab		31 M				31 J		31 J				31 D				31 V			

Annexe 11 : Coordonnées scolarités et secrétariats

*Dans toute correspondance (mail, courrier), merci de préciser **M 2-PFSE en parcours adapté + Discipline.***

Nom	Parcours ou fonction	Adresse électronique	Téléphone
SCOLARITES et SECRETARIATS PEDAGOGIQUES scol2D@listes.espe-nice-toulon.fr			
NICE			
Sabine COURTIN	<i>Responsable du Service scolarité</i>	Sabine.COURTIN@unice.fr	04 93 53 75 32
Stéphanie BONIFASSI	<i>EPS, Documentation, SES, Éco-Gestion, Histoire-Géographie, Lettres-Histoire</i>	Stephanie.BONIFASSI@unice.fr	04 93 53 75 69
Wendy PROCURANTI	<i>Maths, Physique-Chimie, SVT, Maths-Sciences</i>	Wendy.PROCURANTI@unice.fr	04 93 53 75 35
Claire PELLEGRINO	<i>Langues, Lettres, Musique</i>	Claire.PELLEGRINO@unice.fr	04 93 53 75 33
Christelle JAUBERT	<i>LV, CLES</i>	Christelle.JAUBERT@unice.fr	04 93 53 75 32
Dominique CERAVOLO	<i>Parcours adapté, Stages pour les non-PFSE</i>	Dominique.CERAVOLO@unice.fr	04 93 53 75 29
TOULON – LA SEYNE			
Christine LEFEBVRE	<i>Culture commune</i>	Christine.LEFEBVRE@unice.fr	04 94 10 98 62
Delphine ESPOSITO	<i>Maths</i>	delphine.esposito@univ-tln.fr	04 94 14 23 00
Fanny DOLLONE	<i>Lettres, Espagnol, Anglais</i>	dollone@univ-tln.fr	04 94 14 29 67
DRAGUIGNAN			
Berengère MATHIEU	<i>CPE, STI</i>	Berengere.MATHIEU@unice.fr	04 94 60 44 74